



## **COMMUNIQUÉ** **Pour diffusion immédiate**

### **Réaction au projet de loi n° 10 : l'Ordre professionnel des diététistes du Québec rappelle que la prise en charge globale du patient doit rester une priorité**

**Montréal, le 26 septembre 2014** – L'Ordre professionnel des diététistes du Québec (OPDQ) souhaite réaffirmer qu'il est toujours favorable à des réformes qui permettent un meilleur accès aux soins de santé et aux services sociaux. Ainsi, selon l'OPDQ, le projet de loi n° 10 visant à modifier l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux doit inscrire la prise en charge globale et optimale du patient au centre de ses priorités.

«La trajectoire du patient à travers le système doit être sécuritaire et il est important de veiller à ce que les paliers de soins soient arrimés», déclare la présidente de l'OPDQ, Paule Bernier. Les nouveaux centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) ne seront un succès que s'ils font en sorte que la prise en charge du patient se fait dans sa globalité et en tout temps, indépendamment du palier de soins où il se situe. Par exemple, dans le cas où les soins de première ligne seraient davantage sollicités, il est essentiel de s'assurer de la disponibilité des ressources professionnelles nécessaires, dont les nutritionnistes.

Par ailleurs, l'OPDQ est ouvert à un financement annoncé par patient plutôt que par établissement, dans la mesure toutefois où seront pris en compte tous les éléments pouvant affecter la trajectoire sécuritaire du patient et que les réformes ne se feront pas au détriment de l'efficacité du traitement.

«Une telle réforme organisationnelle devant éventuellement s'arrimer à un nouveau mode de financement, les orientations et priorités ministérielles en matière de budget et de services devront prendre en compte les divers facteurs de comorbidité, tel que la dénutrition qui a un impact déterminant sur une réponse optimale aux traitements médicaux, chirurgicaux et oncologiques notamment», ajoute Paule Bernier.

Les diététistes/nutritionnistes possèdent une très bonne connaissance des besoins concernant non seulement la prévention mais aussi la prise en charge des patients dans le réseau de la santé.

L'OPDQ offre donc sa collaboration au gouvernement comme partenaire dans l'étude et la mise en place de cette réforme structurelle.

### **À propos de l'OPDQ**

L'OPDQ a pour mission de valoriser l'importance de la nutrition, de la saine alimentation et des soins nutritionnels pour la promotion, le maintien et le rétablissement de la santé humaine. À cette fin, l'OPDQ privilégie des interventions de qualité optimale de la part de ses membres et ce, en fonction des divers besoins nutritionnels de la population québécoise.

Ce faisant, l'OPDQ contribue à la protection du public et contrôle la qualité de l'acte professionnel tout en favorisant la promotion, le développement et la reconnaissance des compétences de ses membres.

- 30 -

#### **Relations médias :**

Emmanuelle Giraud

Ordre professionnel des diététistes du Québec

Tél. : 514 393-3733 poste 206

Sans frais : 1 888 393-8528 poste 206

Cellulaire : 514 605-0153

Courriel : [egiraud@opdq.org](mailto:egiraud@opdq.org)

Site web : [www.opdq.org](http://www.opdq.org)